



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 15 (1918), p. 153-164

Gustave Jéquier

Quelques objets appartenant au rituel funéraire sous le Moyen Empire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711677	<i>La Description de l'Égypte</i>	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	

QUELQUES OBJETS

APPARTENANT AU RITUEL FUNÉRAIRE

SOUS LE MOYEN EMPIRE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire sont des mines inépuisables de renseignements archéologiques, et chaque fois que les fouilles mettent au jour un de ces monuments, nous sommes à peu près certains d'y trouver quelque chose de nouveau, soit un objet inconnu, soit une légende ou un détail qui nous apporte l'explication d'une figuration douteuse. C'est le cas, en particulier, pour le cercueil de Sa-Ouadjit découvert à Riqqeh et publié récemment par la British School of Archaeology in Egypt ⁽¹⁾.

La majeure partie des représentations d'objets, qui sont disposées en deux registres sur les parois intérieures de ce sarcophage, sont bien conservées, et le style en est assez bon; malheureusement les noms manquent, bien que la place ait été réservée pour les légendes, et cette lacune est d'autant plus regrettable que certains de ces objets ne se retrouvent pas ailleurs.

I. — LES PIQUETS D'AMARRAGE.

Les peintures qui ornaient la paroi gauche, au delà de la liste d'offrandes, sont très détériorées, mais à juger par ce qui en reste, elles ne devaient rien contenir de nouveau; par contre, les deux registres du côté droit, au-dessous de la frise de texte, sont d'une conservation à peu près parfaite. Au début, près de la tête, se déroule la série ordinaire des coiffures et des bijoux, puis

⁽¹⁾ R. ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis* VI, pl. XXIII. Le sarcophage d'Ameni, qui appartient à la même trouvaille, est d'un style mé-

diocre et d'un intérêt beaucoup moindre en ce qui concerne les représentations (*ibid.*, pl. XXIV).

des vêtements et, au-dessous, des armes et des bâtons; au delà, donc du côté des pieds, se trouve un mélange de représentations qui ne paraissent pas avoir de lien entre elles, et où l'on remarque entre autres des étoffes, un attirail de scribe, des bracelets et d'autres bijoux.

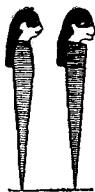


Fig. 1.

Dans ce groupe viennent se ranger quelques objets nouveaux, et en premier lieu les deux piquets à tête humaine qui terminent la rangée supérieure (fig. 1). Ce ne sont évidemment pas de simples ornements que ces têtes sur de vulgaires bâtons pointus, puisque dans ces frises on a l'habitude de représenter les objets tels qu'ils sont, sans adjonction inutile; c'est plutôt une sorte de divinisation de certains objets d'usage courant, employés dans un but rituel ou cultuel. Nous constatons que c'était bien là en effet la destination des piquets à tête humaine, puisque nous les retrouvons figurés exactement de la même manière dans les tombeaux thébains, soit à côté des objets du culte funéraire ⁽¹⁾, soit parmi les accessoires d'une cérémonie destinée à présenter le défunt aux dieux des morts ⁽²⁾.

L'explication du rôle de ces objets ne peut guère être cherchée dans le chapitre CLIII du *Livre des Morts* ⁽³⁾, où l'on voit paraître le grand filet à oiseaux, car celui-ci n'est fixé au sol que par un seul piquet, ou par deux piquets de forme différente, dont un seul est orné d'une tête humaine ⁽⁴⁾, et du reste il ne semble pas qu'il y ait un seul engin de chasse ou de pêche figuré dans les sarcophages du Moyen Empire, les armes étant toutes des armes de guerre. Nous trouvons, par contre, une solution très plausible de la question si nous nous reportons à la cérémonie déjà mentionnée plus haut.

C'était un rite très ancien que celui qui représentait le pèlerinage de l'âme aux grands sanctuaires des dieux des morts, et déjà sous les dynasties memphites nous en avons comme un résumé dans la présence, parmi les bas-reliefs des mastabas, de nombreuses figurations de bateaux remontant le Nil

⁽¹⁾ Tombeau d'Amenemheb : VIREY, *Mém. Miss. franç. au Caire*, V, p. 263.

⁽²⁾ Tomb. de Rekmara : *ibid.*, pl. XX; DAVIES, *Five Theban Tombs*, pl. XXI (tomb. d'Ouser).

⁽³⁾ NAVILLE, *Das ägyptische Totenbuch*, I, pl. CLXXVII; NAVILLE, *Papyrus funéraires de*

la XXI^e dynastie, I, pl. XXVII; II, pl. LI.

⁽⁴⁾ Les deux piquets ne se trouvent que dans les manuscrits de la XXI^e dynastie; le piquet d'attache est alors toujours à tête ronde, tandis que l'autre, qui porte une tête humaine, représente le chasseur.

vers Abydos ou redescendant vers le Delta, et plus tard, au Moyen Empire, dans les tombeaux mêmes, des modèles en bois de barques grées pour remonter le Nil ou dématées et armées de rames pour redescendre le courant, en remorquant la nacelle qui porte le cercueil du défunt. Les peintures des tombeaux thébains de la XVIII^e dynastie sont beaucoup plus explicites et nous apprennent qu'il s'agit d'une cérémonie très développée, divisée en trois actes ou stations, au cours desquels le mort est présenté successivement aux principales divinités funéraires, à Osiris d'Abydos, à Anubis de Siout et à la déesse Amentit, localisée dans la Basse-Égypte.

Les tableaux sont, il est vrai, très sommaires dans la plupart des tombes, et même dans celle de Rekhmara où ils ont un beaucoup plus grand développement, nous avons peine à nous rendre compte de la succession des scènes et à comprendre le sens et le rôle des nombreux acteurs et de tous les accessoires, mais nous constatons au moins que les barques jouent un rôle très important dans ce pèlerinage.

A la première scène de l'acte osirien, les piquets d'amarrage de proue et de poupe,  et , sont plantés en terre et des prêtres leur apportent en offrande les jambes d'un bœuf qu'on vient d'abattre, marquant par là le caractère divin de ces objets auxquels sera confiée la garde du bateau pendant l'office. La barque arrivée, on l'amarre avec un cérémonial spécial, puis de nouveau les prêtres font des offrandes aux pieux, mais cette fois-ci ils leur apportent des liquides⁽¹⁾. Les piquets ont ici la forme simple, sans tête humaine; mais les rites dont ils sont l'objet sont de ceux qui s'adressent à des divinités ou tout au moins à des génies protecteurs, et nous y reconnaissons sans peine la déesse-piquet des textes des pyramides⁽²⁾, la grande Menat , que le mort se borne le plus souvent à invoquer⁽³⁾, mais sur laquelle il doit aussi frapper, après avoir invoqué Isis et Nephthys⁽⁴⁾, souvenir bien caractéristique du rôle primitif de l'objet divinisé.

Les textes funéraires du Moyen et du Nouvel Empire, consacrés à la barque divine et destinés à permettre au mort d'y prendre place après s'être fait

⁽¹⁾ VIREY, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. XXV, III, 157).
XXVI.

⁽²⁾ Lefébure a le premier reconnu l'identité de cette déesse avec les pieux d'amarrage (*Sphinx*,

⁽³⁾ *Pyr. Pepi I^{er}*, l. 70, 163; *Merenra*, l. 101, 415, 698; *Pepi II*, l. 7.

⁽⁴⁾ *Pyr. Merenra*, l. 396; *Pepi II*, l. 949.

reconnaître successivement par chacune des parties divinisées du bateau-fée, nomment toujours le piquet, la *menat*, en bonne place⁽¹⁾. On le retrouve encore parfois dans les objets qui font partie de l'équipement des modèles de barques du Moyen Empire⁽²⁾.

II. — LES OBÉLISQUES.

C'est également dans le sarcophage de Sa-Ouadjit que, pour la première fois dans les monuments de cet ordre, nous voyons paraître les deux obélisques; ceux-ci se trouvent, par contre, fréquemment dans les représentations de la cérémonie du pèlerinage, même dans les tableaux où cette scène est très écourtée, comme s'il s'agissait d'un des accessoires les plus importants de l'office funéraire en question⁽³⁾.

Dans la frise du sarcophage, ces obélisques sont peints en blanc, avec des mouchetures noires et rouges, façon un peu naïve de représenter le granit; dans les tombeaux thébains, où l'exécution est généralement moins sommaire, on reconnaît plus aisément encore qu'il s'agit de la même matière⁽⁴⁾; il n'y a nulle raison de supposer que ces obélisques étaient en encens⁽⁵⁾.

Le rite consistait à dresser les deux obélisques, ainsi que nous le voyons par le geste des deux hommes debout à côté d'eux⁽⁶⁾. Le fait que la pointe arrive juste à la hauteur de la tête de ces personnages ne peut être considéré comme indiquant la dimension exacte de ces monuments, les Égyptiens n'ayant pas l'habitude de tenir compte, dans leurs tableaux, de la proportion relative des objets.

⁽¹⁾ JÉQUIER, *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, IX, p. 77; NAVILLE, *Das ägypt. Todtenbuch*, chap. xcix (I, pl. CXI; II, p. 221).

⁽²⁾ STEINDORFF, *Grabsfunde des Mittl. Reichs*, I, pl. X, et p. 35.

⁽³⁾ VIREY, *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXVI; IDEM, *Rec. de trav.*, XXI, p. 128 (Son-Nofer); DAVIES, *Five Theban Tombs*, pl. XXI (Ouser).

⁽⁴⁾ Ils sont peints soit en rose uni (tombeau d'Amenmes), soit en rose avec mouchetures

noires (Amenemhat n° 53) ou noires et blanches (Son-Nofer).

⁽⁵⁾ VON BISSING, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. 85, texte, note 4. Le fait que dans les apports de Pount on trouve à côté des tas d'encens deux petits obélisques (VIREY, *Rekhmara*, pl. IV; NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. LXXXVI) ne prouve nullement que les obélisques funéraires devaient être faits en encens.

⁽⁶⁾ Tombeaux de Rekhmara, Son-Nofer et Amenemhat.

L'action se passe dans ce que nous avons appelé l'« acte osirien », à proximité de la cour où sont exposées, autour d'un étang, les victimes du sacrifice funéraire, donc non loin du naos du dieu. Rien dans toute la cérémonie ne rappelle le dogme solaire; il est donc étrange d'y retrouver isolé le symbole par excellence du dieu d'Héliopolis. Nous sommes en présence d'un problème nouveau, important pour l'histoire de l'évolution des doctrines funéraires : celui de savoir quand et comment eut lieu cette intrusion d'un élément solaire dans le dogme osirien.

Sous la V^e dynastie nous voyons paraître dans les tombes des particuliers de petits obélisques en pierre portant le nom du défunt et placés par paires dans ou devant le mastaba⁽¹⁾. Cette coutume ne semble pas avoir jamais été très répandue, car on n'en retrouve que de rares exemples au Moyen⁽²⁾ et au Nouvel Empire⁽³⁾.

Dans les sépultures plus tardives on rencontre parfois des modèles d'obélisques en bois stucqué et peint, creux et renfermant des momies de petits animaux; certains de ces petits objets portant sur une de leurs faces une image d'Osiris, il est probable qu'on doit les considérer comme relevant du dogme funéraire osirien⁽⁴⁾. Le fait est certain par contre, vu leur destination même, pour les boîtes à *oushabtis* surmontées d'un petit obélisque, qui datent de la même époque⁽⁵⁾.

Dans tous ces cas nous ne trouvons aucun indice nous permettant de reconnaître dans les obélisques funéraires une signification ou un rôle dérivés de l'origine solaire de ces petits monuments; ils semblent, au contraire, se rattacher aux autres doctrines ayant cours dans le peuple relativement à la survie, en particulier au dogme osirien. Ils paraissent, il est vrai, sous la V^e dynastie, au moment de la grande activité théologique du collège de prêtres d'Héliopolis, de la construction des grands temples du Soleil, de l'élaboration de textes funéraires tirés du dogme solaire à l'usage exclusif des rois, héritiers

⁽¹⁾ MARIETTE, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 434; MASPERO, *Guide du Musée du Caire*, p. 37 (éd. de 1912); DARESSY, *Annales du Serv. des Ant.*, XVI, p. 212; LYTGOE-RANSOM, *The Tomb of Perneb* (New-York 1916), p. 21.

⁽²⁾ MARIETTE, *Monuments divers*, pl. L.

⁽³⁾ Musée de Bologne, n° 1884 (PETRIE, *Photographs*, n°s 289, 290).

⁽⁴⁾ Par exemple Musée de Turin, n° 2407-2414 (FABRETTI, ROSSI, LANZONE, *Catalogue*, I, p. 339); PETRIE, *Photographs*, n° 348.

⁽⁵⁾ PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 27.

directs de Râ; ces nouvelles théories n'étant tombées dans l'usage public que beaucoup plus tard, nous ne pouvons nous reporter à elles pour expliquer la présence des obélisques funéraires à cette époque.

La seule hypothèse plausible est celle de la compénétration des dogmes locaux, tant funéraires que religieux : du moment que les prêtres d'Héliopolis faisaient rentrer dans leur système théologique et cosmogonique les dieux des environs, il est naturel que ceux-ci aient subi l'influence du grand dieu Soleil jusque dans leurs cultes locaux, et que certains symboles ou objets cultuels aient passé ainsi à des divinités avec lesquelles ils n'avaient primitivement rien à faire, leur caractère originel se trouvant ainsi plus ou moins modifié, du fait même du transfert.

C'est de cette façon qu'on peut s'expliquer la présence dans le domaine funéraire d'un objet tel que l'obélisque qui semble n'avoir plus rien de son sens solaire, mais qui, au contraire, se rapprocherait plutôt du vieil emblème osirien, le *dad*, puisque la cérémonie dans laquelle il figure consiste dans son érection⁽¹⁾. Il serait alors devenu, comme le *dad*, un symbole de renaissance ou de résurrection : ce sens s'applique très bien à tous les cas où se présente l'obélisque funéraire.

Il y a cependant encore une circonstance où l'on retrouve l'érection des deux obélisques sur des monuments funéraires : sur quelques cercueils des prêtres d'Amon est figurée la fête *heb-sed*, célébrée en l'honneur d'Osiris, et nous y voyons paraître, à côté des figurations habituelles de ce genre de cérémonies, celle de l'officiant dressant les obélisques au moyen de cordes, devant le taureau Mnévis ou son emblème⁽²⁾.

La présence de l'animal sacré d'Héliopolis indique qu'on a tenu à donner à la scène en question un caractère solaire, alors que l'office dans lequel elle est introduite a certainement une origine osirienne⁽³⁾, confirmée encore dans le cas particulier par le fait qu'il est célébré en l'honneur d'Osiris lui-même. Il est à remarquer, en effet, que la fête *heb-sed*, telle que nous la connaissons, ne comporte pas l'érection des obélisques⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Pour la cérémonie de l'érection du *dad*, voir CAPART, *Le Temple de Sêti I^{er} à Abydos*, pl. XXIX; BRUGSCH *Thesaurus*, p. 1190.

⁽²⁾ MÖLLER, *Zeitschr. für äg. Sprache*, XXXIX,

p. 72 et pl. IV.

⁽³⁾ MORET, *Mystères égyptiens*, p. 73.

⁽⁴⁾ On retrouve cependant les divers symboles héliopolitains à côté de ceux d'Ap-ouaitou dans

Ces objets sont donc ici introduits de nouveau parmi les accessoires du culte osirien, dans des conditions très différentes de celles que nous venons d'étudier; il ne semble pas cependant que nous devions en tirer des conclusions nouvelles, car l'époque où paraît cette figuration est la XXI^e dynastie, moment où les doctrines funéraires sont très mélangées, et où l'influence du soleil s'y fait particulièrement sentir. Les décorateurs de cercueils cherchent à peindre le plus grand nombre possible d'images de génies et de scènes de l'autre monde pour faciliter aux morts l'accès du Douat, et la fête *heb-sed* en l'honneur d'Osiris ne paraît pas être là à un autre titre que les autres scènes, ni avoir jamais été célébrée en réalité.

Cette figuration ne peut donc être considérée que comme une réadaptation d'un motif funéraire ancien, un essai de le ramener à sa signification originale, tentative isolée qui ne semble pas avoir eu de suite et qui n'infirme en rien la théorie ci-dessus.

III. — LA PIOCHE.

La grande pioche en bois, de forme usuelle ⲕ, ne se trouve, à ma connaissance, que dans le sarcophage de Sa-Ouadjit (fig. 2) et dans celui de ⲙⲓⲁⲓⲛⲓⲛⲓ, au Musée du Caire⁽¹⁾; ici, cet objet est appelé ⲛⲓⲛⲓⲛⲓⲛⲓ, mot qui sous sa forme féminine ⲛⲓⲛⲓⲛⲓⲛⲓ est fréquemment employé dans les tableaux de fondation de temples et qui désigne l'acte rituel du roi piochant le sol aux quatre endroits où doivent se placer les angles de l'édifice⁽²⁾.

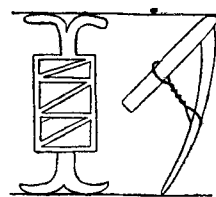


Fig. 2.

Cet outil paraît également dans la cérémonie figurée aux tombeaux de Rekhmara et de Son-nofer⁽³⁾, où l'on voit, à côté des deux hommes dressant les obélisques, un autre personnage en train de piocher le sol, avec cette légende ⲛⲓⲛⲓⲛⲓⲛⲓ, dont le premier

la grande représentation de Bubastis. Une cassure de la pierre empêche de voir si les obélisques se trouvent à côté des emblèmes de Mnévis (NAVILLE, *The Festival Hall of Osorkon II*, pl. IX).

⁽¹⁾ Non publié.

⁽²⁾ BRUGSCH, *Dictionnaire hiérog.*, p. 1359; BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 1268 et suiv.

⁽³⁾ VIREY, *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXVI; *Rec. de trav.*, XXI, p. 128. La légende ne se trouve que dans la scène de Rekhmara.

signe n'est pas très clair⁽¹⁾, mais dont le sens n'est pas douteux : « piocher quatre fois (la terre) sous les deux obélisques ». Nous apprenons ainsi qu'au moment de l'érection des obélisques funéraires, on utilisait un rituel semblable ou analogue à celui de la fondation des édifices, le coup de pioche donné sur quatre points, à la fois pour préparer les fondations du monument et pour en préciser l'orientation.

C'est donc, sans nul doute, en qualité d'accessoire de la cérémonie du pèlerinage et pour accompagner les deux obélisques, que la pioche figure dans ce sarcophage, mais il importe de relever ici une particularité curieuse : cette figure est accompagnée du signe  dressé et occupant, comme les autres objets, toute la hauteur de la frise, dessiné suivant le modèle habituel de l'époque, signe qu'on a longtemps considéré comme étant l'image d'une navette de tisserand, mais qui, d'après les études récentes, paraît être plutôt une déformation du signe ancien , le bouclier traversé de deux flèches⁽²⁾. Ici la question est difficile à résoudre : le signe se trouve placé à côté de celui des étoffes, ce qui justifierait dans une certaine mesure l'idée qu'il s'agit d'une navette; mais la forme même de l'objet, un rectangle muni de quatre cornes qui partent du centre des petits côtés pour se retourner vers l'extérieur, semble bien peu appropriée à un instrument de cette catégorie.

D'autre part, si c'est une représentation dérivée de l'image primitive d'un bouclier, elle est par trop déformée pour avoir pu susciter chez un Égyptien du Moyen Empire l'idée d'une arme défensive, et nous voyons dans toutes les frises des sarcophages que les peintres cherchaient à donner une figuration aussi exacte que possible des objets qu'ils avaient à représenter. Les boucliers, en particulier, sont toujours très reconnaissables⁽³⁾.

Nous restons donc dans l'incertitude quant au sens du signe  placé à côté de la pioche⁽⁴⁾; la même juxtaposition se retrouve sur une stèle d'Omm-el-Gaab qui est généralement considérée comme appartenant à une reine nommée

⁽¹⁾ Voir plus bas, une explication de ce signe.

⁽²⁾ NEWBERRY, *Proc. of the Soc. of Bibl. Arch.*, XXVIII, p. 71 et suiv.

⁽³⁾ Par exemple H. SCHÄFER, *Priestergräber ... vom Totentempel des Ne-User-Re*, pl. VI et XI.

⁽⁴⁾ Il n'est guère possible de faire entrer ici en ligne de compte le nom même de la déesse Neit; dans les cérémonies de fondation, celle-ci ne paraît que très rarement (BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 1268) et ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire.

Merneit⁽¹⁾, parfaitement inconnue d'ailleurs, et dont, en raison de l'absence de tout signe caractéristique sur le monument en question, l'existence doit être envisagée comme très problématique⁽²⁾. Cette coïncidence pourrait susciter une autre supposition, et faire de la stèle d'Abydos un monument d'un tout autre ordre, une stèle de fondation ou quelque chose d'analogue.

IV. — LA BAÏT.

La nature et le rôle de l'objet placé à la droite de la pioche dans le sarcophage de Riqqeh n'ont pas encore été étudiés, faute de renseignements suffisants : nous le connaissons par les figures de deux autres sarcophages du Musée du Caire, où il porte le nom de *baït*   ou ⁽³⁾. C'est un instrument dans le genre du  (fig. 3-5), une sorte de battoir, mais plus large et sur-

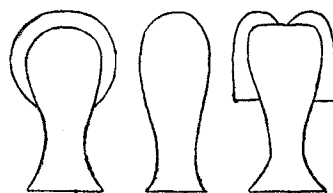


Fig. 3-5.



Fig. 6.

monté généralement d'une pièce en une autre matière, peinte ici en bleu, qui en recouvre le sommet ou retombe des deux côtés⁽⁴⁾. Nous en possédons en outre un petit modèle en bois, datant de la même époque⁽⁵⁾ et qui le représente moins épais que large, divisé en deux, sur les deux faces, dans le sens de la hauteur, par une rainure et garni d'une sorte de bourrelet dans sa partie supérieure (fig. 6).

Le nom même de l'objet nous donne une indication précieuse : de même que dans deux de ces sarcophages l'instrument se trouve placé à côté de la pioche, de même le mot   a une parenté évidente avec celui de    ,   ,  ,  ⁽⁶⁾, dont le déterminatif est également une pioche, et qui est

⁽¹⁾ PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. I.

⁽²⁾ Voir à ce sujet l'hypothèse émise par M. NAVILLE, *Rec. de trav.*, XXIV, p. 116 et suiv.

⁽³⁾ LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouv. Emp.*, n° 28037, fig. 32 (II, fig. 184), et sarcophage inédit de Thothotep, cité plus haut.

⁽⁴⁾ Au sarcophage de Thothotep (fig. 4) cet élément n'est pas représenté; dans l'autre sarcophage du Caire (fig. 5), il est jaune comme le reste de l'objet.

⁽⁵⁾ DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109 (tombeau de la princesse Noub-hotep).

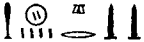
⁽⁶⁾ BRUGSCH, *Dictionn. hiérog.*, p. 371; *Suppl.*, p. 406.

employé surtout dans les scènes de fondation, pour désigner l'acte de piocher le sol⁽¹⁾. On traduit en général ce mot par « piocher », comme se rapportant à l'acte seul qui est figuré sur les monuments, mais son sens réel est sans doute un peu différent et s'applique plus spécialement à une action non représentée dans nos tableaux.

Le but du rite étant de préparer le sol où l'on comptait élever un monument, de l'aplanir et de le rendre suffisamment résistant pour supporter les fondations de l'édifice, le travail à la pioche devait être complété par une autre opération qui consistait à damer le terrain après en avoir enlevé la couche superficielle d'humus : ces phases successives de l'opération, résumées figurativement en une seule scène, sont indiquées clairement dans un texte d'Edfou⁽²⁾.

Comme nous avons ici deux objets qui paraissent être en rapport intime l'un avec l'autre, nous sommes en droit de supposer que la *baît* est justement l'outil utilisé pour compléter le travail de la pioche : sa forme large ne permet pas de le confondre avec le maillet servant à enfoncer les piquets de fondation⁽³⁾, malgré la similitude de profil, mais par contre la base plate et évasée, l'appendice du sommet pouvant servir de poignée, sont des éléments qui conviennent fort bien à un instrument analogue à notre « demoiselle » de paveur et destiné à pilonner le terrain.

Je proposerais donc pour le verbe  le sens de « niveler » qui s'applique admirablement à la double opération que je viens de signaler, pour laquelle on employait successivement les deux outils qui figurent côte à côte sur le sarcophage de Riqqeh et qui se retrouvent ensemble dans le même mot, l'un comme valeur phonétique, l'autre comme déterminatif.

Dans la légende  qui accompagne le prêtre maniant la pioche, au tombeau de Rekhmara, nous pouvons maintenant reconnaître dans le premier signe le pilon *baît* employé comme signe-mot pour désigner l'opération. L'assimilation d'un signe peu employé dans le système hiéroglyphique avec un autre bien connu est explicable et même excusable, qu'elle soit du fait du sculpteur ancien ou du copiste moderne, surtout puisque pour les deux

⁽¹⁾ MARIETTE, *Denderah*, I, pl. XXI; BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 1268, 1270, 1272.

⁽²⁾ ROCHEMONTAIX-CHASSINAT, *Edfou*, II, p. 60.

⁽³⁾ Le nom du maillet employé dans cette cérémonie est toujours , ce qui exclut toute possibilité de confusion.

objets le profil est le même et qu'il n'y a entre eux qu'une légère différence de largeur.

V. — LE CYGNE.

Les peintures du sarcophage de Sa-Ouadjit donnent encore quelques objets nouveaux, qu'aucun indice ne nous permet de rattacher à la cérémonie du pèlerinage et qui sont pour le moment inexplicables : ainsi, à côté des obélisques, deux bâtons droits portant à mi-hauteur une virole faisant saillie et au-dessus un appendice en équerre. Plus loin se présente un oiseau blanc, dessiné au naturel, dans lequel les éditeurs ont cru reconnaître une oie⁽¹⁾; la ligne ondulée du cou montre cependant qu'il s'agit d'un cygne, représenté ici presque exactement comme celui du tombeau de Ptahhotep, qui se distingue si bien du troupeau d'oies qu'il accompagne⁽²⁾.

Dans la cérémonie funéraire où paraissent les obélisques et les piquets d'amarrage, il n'y a pas trace de cygne ni de volatile d'aucune sorte; aussi sommes-nous en droit de supposer que cet oiseau n'a rien à faire avec le rite du pèlerinage. Il est cependant certain que le cygne doit avoir une signification spéciale au point de vue funéraire puisqu'on le retrouve parfois dans les tombeaux : ainsi dans les *serdabs* des tombes des princesses à Dahchour, il se trouvait, à côté des bijoux, de la boîte à parfums et de quelques offrandes alimentaires, un seul objet de grandes dimensions, un modèle de cygne en bois de grandeur naturelle⁽³⁾, d'un travail très soigné. Plus tard, dans le tombeau de Thoutmès III, parmi les nombreuses figures en bois bitumé représentant le roi, des divinités, des panthères, on avait déposé celle d'un cygne⁽⁴⁾.

Ces documents ne suffisent pas pour nous éclairer sur la signification du cygne⁽⁵⁾ au point de vue funéraire; il est cependant probable que s'il paraît dans les tombeaux, ce n'est ni comme objet cultuel ni à titre d'offrande alimentaire, mais comme symbole ou emblème divin.

G. JÉQUIER.

⁽¹⁾ *Riqqeh and Memphis* VI, p. 24.

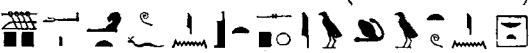
⁽²⁾ PAGET-PIRIE, *The Tomb of Ptahhotep*, pl. XXXI.

⁽³⁾ DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 65, 74, 76.

⁽⁴⁾ DARESSY, *Fouilles à la Vallée des Rois*, n° 24914, pl. LV.

⁽⁵⁾ Sur le cygne sauvage en Égypte, voir LORET, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XXX, p. 27.

NOTE ADDITIONNELLE.

Les piquets d'amarrage apparaissent divinisés sur une caisse à canopes du Moyen Empire, récemment publiée par le Metropolitan Museum of Art de New-York ⁽¹⁾, et dont je n'ai eu connaissance qu'après l'impression du précédent article. Ici nous voyons sur les faces nord et sud, à côté de la mention des éléments indispensables à l'approvisionnement et à l'équipement du mort, les noms des quatre déesses Isis, Nephthys, Neit et Selkit, les deux premières qualifiées de « piquet du nord »  et « piquet du sud » . Le décorateur du monument a dû faire là une interversion, car certain texte des pyramides dit clairement qu'Isis doit recevoir l'amarre d'avant (donc du sud) et Nephthys celle d'arrière (nord) :  ⁽²⁾; cette erreur, que l'orientation même de la caisse dans le tombeau avait déjà fait soupçonner aux éditeurs, n'a du reste pas grande importance : le principal est de constater l'assimilation des deux piquets destinés à protéger la barque funéraire en la maintenant au port et les deux déesses dont le rôle le plus important est de protéger le corps d'Osiris. — G. J.

⁽¹⁾ A. MACE and H. WINLOCK, *The tomb of Senebtisi at Lisht*, New-York, 1916, p. 35-37. —

⁽²⁾ *Pyr. Pepi I^{er}*, l. 604.